

qui faisoit pesche à vne lieuë & demie du rocher, où nous fîmes naufrage, & pour autāt qu'il restoit encores bien du temps pour acheuer leur pesche, nous demeurâmes avec eux ce qui restoit du mois d'Aoust, & tout le mois de Septembre. Le premier d'Octobre arriua vn Sauvage qui dist au Maistre que s'il ne s'en alloit il y auroit danger que les Anglois ne le surprissent. Cette nouuelle le disposa au depart: Le mesme Sauuaga nous dist que le Capitaine Daniel estoit à vingt-cinq lieuës de là qui bastissoit vne maison, & y laissoit des François avec vn de nos Peres: Cela me donna occasion, de dire au P. de Vieuxpont qui me pressoit fort que ie luy accrdasse de demeurer avec ce Sauvage dans ceste coste, qui estoit bien l'un des meilleurs Sauuages qui se puisse rencontrer, Mon Pere voicy le moyen de contenter vostre reuerence, le Pere Vimond fera bien aise d'auoir vn compagnon. Ce Sauvage s'offre de mener vostre Reuerence iusques au lieu où est Monsieur Daniel, si elle veut demeurer